

# Procès-Verbal du CA du 28 novembre 2017

Etaient présents :

Mesdames DELILLE, FARRAJOTA CAVACO, FILLION, GROSSE, LHERETE, GEFFROY  
Messieurs BENHAMOU, M. DEUTSCH, KAPETANOVIC, MATEUS, THEVENET, YEODET

Madame CHARPENTIER, Directrice générale assiste à la séance.  
Monsieur BENHAMOU est désigné Secrétaire de séance  
Madame LHERETE, Présidente ouvre la séance à 18 h00.

Ont donné un pouvoir : M. ATTALI, Mme ATTALI, M BAILLEUX

Absents et non représentés : Mme FERRIER, Mme HEARD, Mme WALTHER

La présidente ouvre la séance à 18h après s'être assurée de la présence du quorum.  
Monsieur BENHAMOU assure le secrétariat de la séance.

## I- Approbation de la décision de réunir une Assemblée générale extraordinaire de l'association du Collège Sévigné portant sur la vente du local commercial du 251 rue Saint Jacques et des lots afférents.

Madame la présidente expose les circonstances qui ont conduit à la nécessité de convoquer une Assemblée générale extraordinaire portant sur cette vente dont le principe avait déjà été voté lors de l'AGO de février 2017.

Il y avait dans la formulation qui avait été mise aux voix un manque de précision sur le nombre et les numéros de lots mis en vente. Des investigations récentes (découvertes de plans dans les archives de l'établissement) ont permis d'établir avec rigueur le nombre et la délimitation de l'ensemble des lots constituant le local de la rue Saint Jacques (salles, emplacements de parkings et cave).

L'objet de l'AGE convoquée sera donc de proposer à l'approbation des membres la mise vente de l'ensemble des divers lots constitutifs du local commercial de la rue Saint Jacques telle qu'elle est désormais formulée par le notaire du Collège Sévigné en vue de la signature prochaine d'une promesse de vente.

***La décision de réunir une Assemblée générale portant sur la vente du local commercial de la rue Saint Jacques et des lots afférents est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.***

## II- Approbation de la liste des membres de l'Association

Madame Charpentier précise que la liste des membres de l'association du Collège Sévigné convoquée pour cette AGE correspond précisément à la liste des membres de l'association à la date de la dernière AGO. Conformément aux statuts de l'association, les personnes qui ont renouvelé leur adhésion à la rentrée scolaire de septembre 2017 ainsi que les personnes qui ont manifesté le désir d'adhérer à l'association après la dernière AGO seront intégrées dans la liste des membres après validation du CA précédant l'AGO de février 2018.

***La liste des membres de l'association participant à l'AGE portant sur la vente du local commercial de la rue St Jacques est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.***

### III. Dates prévisionnelles

Avant de lever la séance, Madame la présidente propose que soit fixées des dates pour le prochain Conseil d'administration et la prochaine Assemblée générale de l'association.

La date prévisionnelle du prochain CA a été fixée au 22 janvier 2018 à 18h.

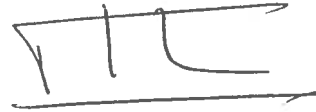
La date prévisionnelle de la prochaine AGO a été fixée au 15 février 2018 à 18h

La Présidente



Mme LHERETE

Le secrétaire de séance



M BENHAMOU